

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE CASTELSARRASIN

(TARN-ET-GARONNE)

AVIS AU PUBLIC

REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

Par délibération en date du 30 juin 2011, le Conseil Municipal a approuvé le Règlement Local de Publicité.

L'arrêté municipal, en date du 7 juillet 2011, portant adoption du Règlement Local de Publicité, est mis à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la Mairie de Castelsarrasin.

Le 7 juillet 2011

LE MAIRE

B. DAGEN

